VILLE DE SOREL-TRACY

PLAN D'ACTION MUNICIPAL À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2022-2024

VILLE DE SOREL-TRACY
MISE À JOUR JANVIER 2024

TABLE DES MATIÈRES

Lexique des acronymes et des sigles 3
Le mot du maire 4
Le mot de la présidente du comité 5
Introduction 6
Présentation de la Ville de Sorel-Tracy 7
Présentation des services municipaux 8
Présentation du comité municipal pour l'accessibilité 10
Cadre légal 11
Notions de handicap et d'obstacle 12
Bilan des réalisations 13
Objectifs poursuivis pour les années à venir 15
Diffusion du plan d'action 2022-2024 15
Suivi de la démarche 15
Conclusion 16
Tableau du plan d'action 17

LEXIQUE DES ACRONYMES ET DES SIGLES

ADIRS	**Association de la déficience intellectuelle de la région de Sorel-Tracy**
APHST	**Association des personnes handicapées de Sorel**
CIP	**Centre d'interprétation du patrimoine**
CMR	**Centre montérégien de réadaptation**
CRDI	**Centre de réadaptation en déficience intellectuelle**
CSSS	**Centre de santé et de services sociaux**
INLB	**Institut Nazareth et Louis-Braille**
IRDPQ	**Institut de réadaptation en déficience physique du Québec**
MELS	**Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**
MRC	**Municipalité régionale de comté**
OMH	**Office municipal d'habitation**
OPHQ	**Office des personnes handicapées du Québec**
PAD	**Programme d'adaptation de domicile**
PAE	**Programme d'accès à l'égalité en emploi**
PAIR	**Programme d'aide individuelle pour les retraités**
RBQ	**Régie du bâtiment du Québec**
SHQ	**Société d'habitation du Québec**
SPDU	**Service de la planification et du développement urbain**
SQ	**Sûreté du Québec**
SQPH	**Semaine québécoise des personnes handicapées**
STAR	**Service de transport adapté et collectif régional de la MRC de Pierre-De Saurel**
ZLM	**Zone Loisir Montérégie**

LE MOT DU MAIRE

La Ville de Sorel-Tracy fait de l'accessibilité universelle une priorité dans ses projets de rénovation et de construction. Que ce soit pour les personnes handicapées, les aînés et les familles — l'accessibilité, c'est l'affaire de tous. Tout le monde a un rôle à jouer pour intégrer les personnes rencontrant des difficultés de mobilité.

L'administration municipale désire faire preuve d'empathie, de bienveillance et d'inclusion envers tous ses citoyens. Pour ce faire, des intervenants concernés et un représentant de chaque service de la Ville ont travaillé de concert pour vous présenter la mise à jour de notre Plan d'action municipal à l'égard des personnes handicapées. Celui-ci tente de remédier aux obstacles rencontrés par la clientèle ayant un handicap physique ou mental, et il tente d'éliminer toutes les barrières possibles afin de faire de Sorel-Tracy une ville accessible universellement.

C'est pourquoi, en ciblant des éléments à corriger et en proposant des actions qui améliorent la qualité de vie des personnes aux prises avec un handicap, nous nous engageons à faire preuve de compassion, de justice et d'équité.

En tant que maire de Sorel-Tracy, je suis fier de la mise à jour de notre Plan d'action, car je suis d'avis que l'inclusion sociale est capitale.

Évidemment, je suis conscient qu'il reste beaucoup de travail à faire et c'est pourquoi le comité continuera de consulter les intervenants et la population concernés afin de mettre à jour notre Plan d'action chaque année. Également, les employés municipaux garderont en tête les principes de l'accessibilité universelle dans tous les prochains projets de la Ville, pour le bien de la population.

Patrick Péloquin
Maire de la Ville de Sorel-Tracy

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ

L'essence de notre Plan d'action vise l'inclusion des personnes handicapées en tenant compte des capacités et du potentiel de chacun. En effet, pour que tout le monde trouve sa place dans la communauté, les employés municipaux ont le souci constant d'améliorer l'accessibilité des immeubles, des espaces publics et des services, ce qui permet de briser l'isolement.

Pouvant bénéficier de l'expertise et de la contribution du milieu associatif, nos actions et nos projets sont de plus en plus pertinents et adaptés à la réalité des individus vivant avec des limitations fonctionnelles.

Peu importe la nature du handicap, les services municipaux tiennent compte des besoins spécifiques des personnes touchées, en les considérant comme des citoyens à part entière dans le respect de leurs différences.

Que ce soit au sein des organismes ou de l'administration municipale, je remercie sincèrement toutes les personnes qui travaillent à l'avancement de l'intégration sociale des personnes handicapées ; leur dévouement et leur travail exceptionnel suscitent mon admiration.

Ensemble, grâce au solide partenariat établi entre tous les intervenants, il faut poursuivre notre travail pour favoriser l'autonomie et l'inclusion, car ce sont les clés de l'intégration !

À la lecture de ce bilan, vous pourrez évaluer tout le chemin parcouru et les projets à venir.

Solidairement,

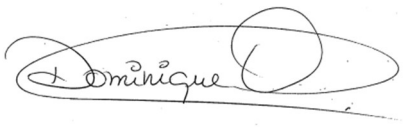

Dominique Ouellet, conseillère municipale
Présidente du comité municipal pour l'accessibilité

INTRODUCTION

Révisée par l'Assemblée nationale en 2004, la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale a modifié les pratiques des municipalités. En effet, cette Loi exige maintenant des organismes publics et privés, des villes et des ministères de prévoir des mesures afin que les personnes en situation de handicap soient intégrées à la société au même titre que tous les autres citoyens.

Depuis l'actualisation de la Loi, on remarque plusieurs avancées qui favorisent l'accessibilité aux personnes handicapées. Néanmoins, tel que le mentionne le site internet de l'OPHQ (2018), les statistiques les plus récentes démontrent que les personnes handicapées sont globalement moins scolarisées, en moins bonne santé, plus isolées socialement et plus susceptibles de vivre en situation de pauvreté.

Devant ce constat, la Ville de Sorel-Tracy s'engage à entreprendre des actions concrètes en matière d'accessibilité universelle. Son comité municipal pour l'accessibilité, composé d'une élue, des directeurs et/ou des responsables de chacun des services municipaux concernés, de deux représentantes d'organismes et d'un représentant citoyen, entreprend chaque année l'adoption d'un Plan d'action, sa mise à jour et son bilan. Ainsi, la Ville poursuit ses efforts afin de réduire les obstacles sur son territoire.

La présente publication fait état de la mise à jour du mois de février 2023 du Plan d'action municipal à l'égard des personnes handicapées 2022-2024. La présente comporte également le bilan des actions posées durant l'année 2022. Cette mise à jour est issue d'une consultation publique effectuée en automne 2022 auprès des organismes et d'un questionnaire envoyé à la population qui invitait les citoyens à identifier les obstacles à l'accessibilité en ce qui a trait aux lieux et aux voies publiques sur le territoire de Sorel-Tracy.

Par la mise à jour de son plan d'action et la production de son bilan, la Ville de Sorel-Tracy vérifie ses améliorations et s'engage à mettre en place de nouvelles actions concrètes en vue d'assurer la pleine participation des personnes handicapées à la vie active de sa municipalité.

La Ville de Sorel-Tracy s'engage donc à poursuivre ses actions en continuant d'améliorer ses infrastructures et ses services, pour favoriser l'accessibilité universelle.

PRÉSENTATION DE LA VILLE DE SOREL-TRACY

La Ville de Sorel-Tracy a un territoire d'une superficie de 56 km^2 et elle est composée d'environ 35 000 habitants. Elle est située sur un site géographique des plus varié, entre la rivière Richelieu et le fleuve Saint-Laurent. Elle est la quatrième ville canadienne à avoir été fondée, en 1642. Elle comporte donc des trésors patrimoniaux et des milieux naturels variés.

En somme, la ville de Sorel-Tracy est :

- Diversifiée dans son offre culturelle, événementielle et récréative
- Accessible par l'eau (fleuve Saint-Laurent et rivière Richelieu), par la route (A-30) et par le chemin de fer (CN).
- Reconnue pour son expertise en écologie industrielle (statut de Technopole)
- Accessible, grâce aux coûts abordables de son marché immobilier
- Attrayante et de qualité pour les familles
- Située à moins d'une heure de Montréal, donc près des grands centres, mais sans en ressentir les inconvénients
- Industrielle (métallurgie et transformation métallique), agricole et agroalimentaire
- Définie comme un pôle institutionnel régional (hôpital, palais de justice, centre de services scolaire, bureaux de services provinciaux et fédéraux, etc.)
- Variée dans son offre de formation professionnelle, collégiale et universitaire (Centre de formation professionnelle, Cégep de Sorel-Tracy, campus de l'UQTR)

La Ville de Sorel-Tracy est fière de compter environ 350 employés permanents et temporaires, à temps complet et à temps partiel, qui travaillent au bon fonctionnement de la Ville. Ceux-ci ont à cœur le bien-être de tous les citoyens.

PRÉSENTATION DES SERVICES MUNICIPAUX

DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale assure la mise en œuvre et la réalisation des orientations, des objectifs et des programmes de la Ville de Sorel-Tracy. Elle planifie, organise, dirige, contrôle et évalue l'ensemble des activités municipales, et ce, en collaboration avec les membres de l'équipe de direction de tous les autres services. La Direction générale gère le bureau de l'environnement et elle agit comme principale conseillère du cabinet du maire et du conseil municipal. Depuis 2021, le directeur général de la Ville de Sorel-Tracy se nomme M. Carlo Fleury.

FINANCES ET TRÉSORERIE

Le Service des finances et de la trésorerie a pour mission de planifier et de contrôler toutes les activités financières et administratives de la Ville, conformément aux normes comptables, aux lois en vigueur et aux politiques du conseil municipal. Les responsabilités du Service des finances sont, entre autres de préparer le budget de la Ville et en assurer le suivi, d'effectuer les redditions de comptes exigées, de conseiller et de soutenir les autres directions dans leurs gestions financières et administratives. La directrice du Service des finances et de la trésorerie se nomme Mme Vicky Bussière.

SERVICE JURIDIQUE ET GREFFE

Le Service juridique et greffe a pour mission d'assurer le secrétariat du conseil municipal. Ce service voit à la préparation des ordres du jour et des avis de convocation des séances. Il fait également la rédaction des procès-verbaux des assemblées et le suivi des décisions du conseil. Ce service est aussi responsable des archives municipales et de la gestion de la documentation, en s'assurant de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels, tout en gardant en tête la Loi sur les cités et villes. Le Service juridique comprend également la division de la Cour municipale. Le directeur du Service juridique, qui est aussi le greffier de la Ville, se nomme M. René Chevalier.

LOISIRS

Le Service des loisirs a pour mission de veiller à ce que tous les citoyens de la Ville de Sorel-Tracy aient les ressources nécessaires pour combler leurs besoins dans les domaines sportif, culturel et de plein air. Il prépare un programme d'activités pour des clientèles particulières et de masse, en plus d'assurer la gestion des équipements collectifs. Ce service répond aux besoins de la communauté par une modulation juste, équilibrée et proportionnelle d'une offre en regard des ressources disponibles. Le directeur du Service des loisirs se nomme M. Benoît Simard.

GÉNIE

La mission du Service du génie est de faire la planification et la conception des projets d'infrastructures au niveau de l'aménagement des conduites d'aqueduc et d'égouts ou de travaux de voirie. Le Génie fournit également l'assistance technique aux différents services municipaux en ce qui a trait à la préparation de plans, de devis, d'estimations et de soumissions se rapportant aux travaux entrepris par la Ville. Ce service s'assure aussi que tous les équipements des bâtiments municipaux sont fonctionnels et sécuritaires, par l'intermédiaire d'actions et de décisions concrètes orientées selon des principes de développement durable,

d'innovation et de saine gestion des finances. Le directeur du service du Génie se nomme M. Charles Guertin.

URBANISME

La mission du Service de l'urbanisme est de créer des milieux de vie durables. Il conçoit des outils qu'il met à la disposition des citoyens et des promoteurs visant à rendre le territoire de la Ville plus harmonieux, de façon à l'adapter aux besoins et aux aspirations des normes environnementales. Le service soutient aussi les autres services de la Ville de Sorel-Tracy et il délivre des permis en conformité avec les règlements et les politiques en vigueur. La directrice du Service de l'urbanisme se nomme Mme Frédérique Cloutier-Pichette.

RESSOURCES HUMAINES

La mission du Service des ressources humaines est d'accompagner les gestionnaires de la Ville dans le processus de planification et d'analyse des besoins de main-d'œuvre. Il assure également le développement des ressources humaines, la formation, la santé et la sécurité au travail, les assurances collectives, les avantages sociaux, la rémunération et, plus largement, tout ce qui concerne les relations de travail et les relations humaines. La directrice du Service des ressources humaines se nomme Mme Annik Desbiens.

SERVICE DE PROTECTION ET D'INTERVENTION D'URGENCE (SPIUST)

La mission du Service de protection et d'intervention d'urgence de Sorel-Tracy (SPIUST) est de protéger la vie, les biens et l'environnement des citoyens. Le SPIUST porte secours à toute personne en danger dans la mesure des moyens disponibles. Ce service doit également favoriser la prévention pour réduire l'occurrence ou, à tout le moins, l'impact d'un sinistre et mettre toute l'énergie nécessaire à préparer le personnel pour que les interventions soient efficaces, professionnelles et sécuritaires. Le directeur du Service de protection et intervention d'urgence se nomme M. Roger Lamanque.

TRAVAUX PUBLICS

Le Service des travaux publics est un service multidisciplinaire dont l'étendue des interventions est très diversifiée. C'est un service dit « de première ligne », très sensible aux préoccupations des citoyens. Il s'assure que les terrains, les locaux et les bâtisses appartenant à a Ville de Sorel-Tracy fournissent aux citoyens, aux organismes et aux employés municipaux des lieux adaptés à leurs besoins. La mission du Service des travaux publics consiste à construire, gérer, entretenir et réparer les infrastructures aux meilleurs coûts possibles. Celles-ci incluent :

- Les réseaux de distribution de l'eau potable et de protection incendie.
- Les réseaux de collecte des eaux usées et son traitement (sanitaire et pluvial).
- Les réseaux d'éclairage public (routiers, parcs et bâtiments publics).
- Les réseaux de voirie (les voies de circulation en asphalte et en gravier [217 km.], les bordures et les trottoirs.
- Le déneigement des voies de circulation et les trottoirs.
- Les parcs publics ainsi que les jardins communautaires.
- Le réseau de signalisation routière.
- Les réseaux de pistes cyclables.
- L'entretien du parc de véhicules de la Ville qui compte plus de 100 unités diverses.

Le directeur du Service des travaux publics se nomme M. David Gagné.

PRÉSENTATION DU COMITÉ MUNICIPAL POUR L'ACCESSIBILITÉ

Le comité municipal pour l'accessibilité est formé des personnes suivantes :

- Mme Christine Bouvette, chef de division programme et événement, Service des loisirs
- Mme Marie-Andrée Cournoyer, conseillère à l'intervention, du Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprise pour personnes handicapées [SDEM SEMO]
- Mme Annik Desbiens, directrice du service des ressources humaines
- Mme Frédérique Cloutier-Pichette, directrice du Service de l'urbanisme
- Mme Maggie Duchesne, chargée de secrétariat, direction générale
- M. Carlo Fleury, directeur général
- Mme Tanya Fortin, chargée de projets, division gestion des actifs immobiliers au Service du génie
- M. David Gagné, directeur du service des travaux publics
- M. Charles Guertin, directeur du génie
- M. Roger Lamanque, directeur Sécurité civile, service de protection et d'intervention d'urgence
- Mme Dominique Ouellet, conseillère municipale et présidente du comité
- M. Denis Piché, citoyen
- Mme Marie-Lise Tellier, conseillère en communication, Service des communications
- Mme Julie Trudeau, directrice à l'Association de la déficience intellectuelle de la région de Sorel [ADIRS]

Dans la poursuite de ses objectifs, le comité peut également compter sur l'aide de Mme Marlène Perreault, conseillère à la direction de la mise en œuvre de la loi pour l'Office des personnes handicapées du Québec.

CADRE LÉGAL

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de l'intégration scolaire, professionnelle et sociale, en vertu de l'article 1.1, entend « favoriser leur intégration à la société au même titre que tous les citoyens en prévoyant diverses mesures visant les personnes handicapées et leurs familles, leur milieu de vie ainsi que le développement et l'organisation de ressources et de services à leur égard »[1].

L'approche de responsabilisation préconisée par la Loi se traduit notamment par de nouvelles responsabilités conférées aux organisations, dont celle de les doter d'un plan d'action visant la pleine participation des personnes handicapées.

> Article 61.1
>
> Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration de personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Il doit être produit et rendu public annuellement.

D'autres dispositions prévues par la Loi méritent d'être considérées, notamment en ce qui a trait au processus d'approvisionnement de l'organisation et à l'accessibilité des biens et des services aux personnes handicapées.

> Article 61.3
>
> Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.

[1] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2004). Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale : L.R.Q., c. E-20,1, à jour, le 1er décembre 2009 (Québec) Éditeur officiel du Québec, Réf. : http://www.ophq.gouv.qc.ca.

NOTIONS DE HANDICAP ET D'OBSTACLE

L'objectif premier du plan d'action à l'endroit des personnes handicapées n'est-il pas de réduire, voire éliminer, les obstacles à leur participation sociale ? Pour l'atteinte de cet objectif, encore importe-t-il de connaître la notion d'obstacle et de comprendre comment se produisent les situations de handicap.

En vertu de l'article 1 de la Loi, l'expression personne handicapée se définit comme étant « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes »[2]. À ce titre, il existerait selon la Société canadienne de la classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps, plusieurs types d'incapacité liés entre autres à l'audition, à la vision, au langage, aux activités motrices, aux activités intellectuelles et aux comportements.

Au même titre que tous les citoyens et citoyennes, les personnes handicapées vivent et s'épanouissent dans la société en réalisant des activités courantes et en remplissant des rôles sociaux, en l'occurrence des habitudes de vie. La réalisation de ces habitudes de vie correspond à une situation de participation sociale, alors que l'impossibilité de les réaliser constitue une situation de handicap. De nombreux facteurs dans l'environnement peuvent entraver ou faciliter la réalisation des habitudes de vie, agissant comme des facilitateurs lorsqu'ils permettent d'éviter des situations de handicap et comme des obstacles lorsqu'ils engendrent ces situations.

Il est possible de réduire, d'éliminer et même de prévenir des situations de handicap, voire des obstacles, à l'égard des personnes handicapées. Ce peut être notamment en travaillant sur l'accessibilité des lieux, en adoptant des pratiques de travail et des attitudes appropriées, en recourant à des moyens de communication adaptés ou en développant des activités de loisir qui tiennent compte des déficiences et des incapacités. Bref, cela est possible si on met de l'avant des actions en vue d'accroître la sécurité, la facilité d'utilisation, le contrôle, l'accès, et ce, pour les équipements, les biens, les lieux et les services offerts.

[2] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2004). Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale : L.R.Q., c. E-20,1, à jour, le 1er décembre 2009 (Québec) Éditeur officiel du Québec, Réf. : http://www.ophq.gouv.qc.ca/.

ACTIONS RÉALISÉES

Voici quelques actions qui ont été réalisées dans les dernières années en vue de favoriser l'accessibilité et la participation sociale des personnes handicapées :

COMMODITÉS SANITAIRES ACCESSIBLES À TOUS

Plusieurs commodités sanitaires publiques ont subi un rajeunissement au cours des dernières années. Nous avons tenu compte, dans la planification et dans la réalisation de nos travaux, l'intégration des équipements et des accessoires favorisant l'usage autonome de ces espaces. L'accessibilité de ses équipements a été bonifiée pour les usagers ayant une contrainte de mobilité. Ce fut le cas pour les chalets de service au parc Dorimène Desjardins, au parc Réal Lemieux, au parc DeGranpré, au parc Bernard Gariépy et au parc des Trembles.

DES ASCENSEURS DANS PLUSIEURS BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Le projet de rénovation du Marché des arts Desjardins, réalisé en 2016, a permis d'intégrer un ascenseur pour donner accès à tous les niveaux de la salle de spectacle.

PORTES AUTOMATIQUES

Toujours dans un souci d'améliorer l'accès aux bâtiments municipaux, la Ville de Sorel-Tracy a installé des portes automatiques aux entrées des bâtiments suivants : Colisée Cardin, Centre Sacré-Cœur, Marché des arts Desjardins, restaurant Les Années Folles, bâtiment du quai Catherine-Legardeur, chalet de parc Dorimène Desjardins, chalet de parc Bibeau et chalet de parc DeGranpré.

FEUX DE CIRCULATION AVEC DISPOSITIFS SONORES

Chaque fois que la Ville doit remplacer un feu de circulation, elle ajoute un dispositif sonore et visuel lors de l'installation du nouveau feu afin que les personnes ayant une déficience visuelle puissent traverser l'intersection en toute sécurité. La Ville travaille donc en étroite collaboration avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille afin d'évaluer les meilleurs emplacements et la durée idéale du délai de traversée.

CARTE ACCOMPAGNEMENT LOISIR [CAL]

La Ville de Sorel-Tracy est un partenaire-organisateur de la Carte accompagnement loisir [CAL] depuis 2014. Avec cette carte, en tant que personne handicapée, vous n'avez pas à payer pour l'entrée de votre accompagnateur dans les lieux touristiques, culturels ou de loisir en général qui sont partenaires. Par contre, vous devez payer votre propre entrée.

Ce partenariat permet donc la participation aux différentes activités de loisirs offertes sur le territoire de Sorel-Tracy d'une clientèle, qui autrement, ne franchirait pas ces portes, en raison principalement des coûts supplémentaires engendrés par la présence indispensable d'un accompagnateur.

LA BIBLIOTHÈQUE

L'accès au premier niveau de la bibliothèque « Le Survenant » a été complètement rénové pour faciliter l'accueil de la clientèle à mobilité réduite et favoriser une utilisation autonome. La largeur de la porte permet maintenant l'accès au quadriporteur.

CAMP DE JOUR

Afin de bien encadrer les enfants ayant des besoins particuliers au camp de jour Plaisir d'été, le Service des loisirs a augmenté le nombre d'accompagnateurs auprès de cette clientèle et a procédé à l'embauche d'un coordonnateur supplémentaire. Les accompagnateurs, ainsi que toute l'équipe du camp de jour, peuvent aussi compter sur la présence de deux éducateurs spécialisés qui interviennent directement auprès des enfants nécessitant un suivi. Également, le Service des loisirs a procédé à l'implantation de l'application MÉTAprisme, qui permet de bien évaluer les besoins des enfants handicapés et de mieux les intégrer au camp de jour.

MOBILIER DE PARC

La Ville de Sorel-Tracy, dans son processus d'achat de mobilier urbain, a depuis quelques années le souci de faire l'achat de matériel accessible. En ce sens, des tables de pique-nique accessibles aux fauteuils roulants ont été ajoutées dans le parc Regard-sur-le-Fleuve, le parc Maisouna, le carré Royal et dans le parc De Grandpré.

Également, la rénovation et l'aménagement des sentiers et des blocs sanitaires dans les parcs ont été faits en respectant la notion d'accessibilité universelle.

OBJECTIFS POURSUIVIS POUR LES ANNÉES À VENIR

La Ville de Sorel-Tracy, en raison des services qu'elle offre à ses citoyens, joue un rôle de premier plan dans la démarche d'intégration sociale des personnes handicapées. L'action municipale en faveur des personnes handicapées peut prendre différentes formes. Afin d'encourager et de soutenir l'implication citoyenne et le changement social, la municipalité doit assurer son pouvoir d'influence auprès du milieu, tout en tenant compte de ses capacités financières.

En ce sens, vous trouverez à la page 17 le tableau représentant le plan d'action avec ses objectifs et ses mesures. Vous trouverez également la publication du bilan détaillé de l'année 2022 sur notre site web.

DIFFUSION DU PLAN D'ACTION 2022-2024

En vertu d'une résolution, le conseil municipal adopte le bilan des réalisations et la présentation du plan d'action 2022-2024.

La Ville s'engage dès lors à ce que l'ensemble de son administration et tous les services municipaux prennent connaissance de cet outil de développement, de sorte que soit prise en compte, dans les décisions futures, cette préoccupation visant la pleine participation sociale des personnes handicapées.

Conformément à la loi, une fois ce plan d'action adopté par le conseil municipal, il sera rendu public et diffusé sur le site internet de la Ville.

SUIVI DE LA DÉMARCHE

L'élaboration d'un plan d'action est une démarche importante pour la municipalité. Ainsi, le comité verra annuellement à assurer le suivi nécessaire pour évaluer les résultats obtenus et apporter les ajustements, le cas échéant. Cette évaluation permettra de déterminer les impacts réels des diverses actions réalisées. La municipalité informera la population des actions qu'elle a entreprises afin de respecter son engagement dans ce dossier.

CONCLUSION

Tout bien considéré, l'intégration sociale des personnes handicapées ne relève pas de la seule responsabilité de la municipalité. L'engagement de l'ensemble de la collectivité est essentiel à la réussite de cette tâche. Cette réussite découlera de la volonté de l'administration municipale, de l'implication de ses différents services, de la collaboration avec les intervenants du milieu, mais aussi de la participation citoyenne à la mise en place de mesures qui tendront vers une pleine participation sociale des personnes handicapées.

Par ses pouvoirs, ses décisions et ses interventions, la Ville de Sorel-Tracy cherche continuellement à améliorer la qualité de vie des citoyens vivant sur son territoire. Il importe que les gestes posés, à la mesure de ses moyens, soient réfléchis et analysés en réponse aux besoins du milieu.

Certes, beaucoup de chemin reste à parcourir et de nombreux obstacles doivent être éliminés pour parler de pleine participation sociale des personnes handicapées. Les étapes qui ont été franchies depuis l'adoption de la Loi n^{o} 20 témoignent de la volonté ferme de maintenir le cap sur cet objectif. Les décisions à privilégier, appuyées de l'opinion des intervenants du milieu et de l'ensemble de la population, devront être le reflet de cette volonté de contribuer à l'enrichissement collectif et à l'épanouissement de tous les citoyens.

VILLE DE SOREL-TRACY

BILAN 2023 DU PLAN D'ACTION MUNICIPAL À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2022-2024

L'accessibilité des lieux et des édifices publics : améliorer l'accès aux lieux et aux édifices publics à l'ensemble des citoyennes et citoyens, dont les personnes handicapées.

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
BÂTIMENTS MUNICIPAUX L'amélioration de l'accessibilité des bâtiments ouverts au public est l'un des moyens à privilégier afin que les personnes handicapées puissent y accéder, s'y déplacer de manière autonome et sécuritaire ainsi que s'orienter et se repérer par les formes de signalisation appropriées. Certains lieux et bâtiments publics ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle	Réaliser l'ensemble des travaux inscrits au *programme d'investissement triennal* **(PTI)** de la Ville visant l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments et équipements municipaux	Piscine extérieure Robidoux Réaménager les espaces intérieurs afin de favoriser l'accès des installations. Stade René St-Germain Faciliter l'accueil et l'accès aux estrades. Réaménager les commodités sanitaires pour favoriser une pleine autonomie pour l'ensemble des utilisateurs. Urbanisme (*Centre Sacré-Cœur)* Réfection de l'entrée service citoyen, Travaux d'amélioration de la rampe et de l'accès au Service de la planification et du développement urbain de la Ville de Sorel-Tracy *Sera reporté au prochain plan	Avancement des projets inscrits au **(PTI)** en pourcentage	Génie	2022-2024	**Piscine extérieure Robidoux et Stade René St-Germain :** Études conceptuelles en cours de réalisation. Travaux non commencés, mais concept final déposé. (En cours) **Réfection de l'entrée du Service de l'urbanisme :** Plan et devis en 2025, construction en 2026. (Non réalisé)

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
		Parc MGR Nadeau Réaménagement du chalet de service, des commodités sanitaires, des sentiers et installations d'une patinoire permanente multifonctionnelle				**Parc MGR Nadeau :** Les travaux de construction ont été complétés au printemps 2023. (Objectif atteint)
		Centre au fil des ans Réfection des portes du 2e étage à 36 pouces				**Centre au fil des ans :** Une visite est à planifier avec les intervenants du milieu pour évaluer et bonifier le projet. Reporté au PTI 2027. Sera au prochain plan d'action. (Non réalisé)
		Complexe aquatique				**Complexe aquatique :** Rapport de conception presque terminé. Les plans respecteront l'accessibilité universelle. (En cours)
		Terrain synthétique				**Terrain synthétique :** Dans la planification de ce projet, nous avons pris en considération les

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
						différentes normes d'accessibilité. Une visite des lieux sera faite en 2024 avec les intervenants du milieu pour évaluer et bonifier le projet selon leurs commentaires. (En cours)
		Parc Simard Suivant les dommages causés au chalet de service par un incendie, nous avons obtenu l'autorisation du conseil de reconstruire le bâtiment en favorisant un accès sans obstacle.				**Parc Simard :** Chantier terminé. Il sera ouvert à l'été 2024. Tout respecte les normes d'accessibilité. (Terminé)
		Maison des jeunes de Tracy Opportunité d'aménager de nouvelles espaces pour l'organisme de la maison des jeunes de Tracy dans les locaux du centre culturel				**Maison des jeunes de Tracy** : Travaux serait terminé en février 2024. (En cours)

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
	Pour les obstacles recensés nécessitant des investissements majeurs, effectuer les **études préliminaires** par les services municipaux concernés afin d'évaluer la faisabilité des projets.	Études préliminaires à effectuer dont la liste des projets est inscrite dans la planification budgétaire 2025-2027 et en prévision du plan d'action 2025-2027 : • Centre Sacré-Cœur (ascenseur) • Curling Aurèle Racine (accessibilité conjointe avec le futur complexe aquatique) • Bibliothèque le Survenant (ascenseur) • Bibliothèque le Survenant (Commodités sanitaires accessibles) • Bibliothèque Marie-Didace (Commodités sanitaires accessibles) • Piscine municipale (complexe aquatique) • Colisée Cardin (accessibilité aux gradins) • Centre culturel (ascenseur) • Besoins nouveaux associés à des consultations spontanées qui pourraient être effectuées de 2022 à 2024		Direction générale et conseil municipal		**Études préliminaires seront faites** **Centre Sacré-Cœur :** Oubli de considérer l'accessibilité universelle. Toujours à l'étape des plans pour l'instant. (Non réalisé) **Curling Aurèle-Racine :** Problème de coûts. Reporté au prochain Plan d'action. (Non réalisé) **Bibliothèques :** Problème de coûts. Reporté au prochain Plan d'action. (Non réalisé) **Complexe aquatique :** L'accessibilité a été considérée dans les plans qui sont en cours. (En cours)

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
						Colisée Cardin : Problème de coûts (attente de travaux majeurs). Reporté au prochain plan d'action. (Non réalisé) **Centre culturel :** Problème de coûts (attente de travaux majeurs). Reporté au prochain plan d'action. Rampe d'accès et toilettes accessibles, mais pas d'ascenseur. (Non réalisé)
	Bonifier l'accessibilité des accès aux bâtiments à la suite des expériences d'accueil et de services, partagé par les utilisateurs	Revoir le fonctionnement et la durée d'ouverture des portes automatique pour favoriser l'accès sans heurter les utilisateurs. Concernant les rampes d'accès, ajouter des couleurs contrastantes, afin d'indiquer le début et la fin de celle-ci. Concernant les escaliers extérieurs, ajouter des affiches de couleurs contrastantes sur les contremarches de l'escalier	Nombre d'emplacements corrigés Nombre d'emplacements corrigés Nombre d'emplacements corrigés	Travaux publics	2022-2024	**Durée d'ouverture des portes :** Évaluation de la durée sur demande. 5 bâtiments ont été corrigés (Carrefour Naissance-Famille, Piscine Laurier-R.-Ménard, Bibliothèque le Survenant, Colisée Cardin, Centre Sacré-Cœur). (En continu) **Ajout de couleur contrastante :** Retard. Requête en

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
		Lors de la réfection d'une **entrée de bâtiment**, prévoir l'élargissement des cadres de portes pour obtenir lorsque possible une ouverture libre de 38 pouces. Doter l'installation d'un système d'ouvre-porte automatique avec bouton de commande.	Nombre d'emplacements corrigés			traitement, en consultation pour l'hôtel de ville (prévu en été 2024). (En cours) **Entrée de bâtiment :** Les portes d'entrées du nouveau chalet de service du parc Simard et de la nouvelle maison des jeunes de Tracy seront d'une largeur de 38 pouces et seront munies d'un système d'ouvre-porte automatique avec bouton de commande et de rampes d'accès (2 emplacements). (Réalisé) **Commodités sanitaires :** Les nouveaux blocs sanitaires du chalet aux parcs Simard, MGR Nadeau, du parc Maisouna et de la nouvelle maison des jeunes de Tracy seront aménagés en espace non genré et seront adaptés pour les personnes à mobilité réduite. (4 emplacements corrigés -Maison des jeunes en
		Lors de la réfection de **commodités sanitaires**, favoriser la conception et la réalisation d'espace non genré et permettant une pleine autonomie pour l'ensemble des utilisateurs Bibliothèque Le Survenant • La largeur de la porte de l'activité *l'heure du conte* doit être de 36'' afin de permettre aux personnes handicapées désirant participer à cette activité d'y accéder avec un fauteuil roulant.	Nombre d'emplacements améliorés			

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
						cours) **Bibliothèque Survenant :** Plan et devis prévus en 2024, construction en 2025. (En cours)
	Volet étude de faisabilité Dans la phase préliminaire d'un projet de rénovation ou de construction de bâtiment municipal, prévoir avec la collaboration des professionnels en accessibilité universelle, les différents besoins et conditions de vie des individus, afin de permettre une utilisation équitable de l'environnement bâti en fonction de l'ensemble des utilisateurs.	Impliquer les divers intervenants dans le milieu tels le Centre de réadaptation en déficience physique du CISSS et l'Institut Nazareth Louis Braille.	Nombre de projets analysés par les professionnels en accessibilité universelle	Génie, Loisirs	2022-2024	**Projets analysés par les intervenants :** Parc Simard, Maison des jeunes de Tracy et Centre aquatique (2 emplacements analysés – Partiellement réalisé)
	Services professionnels – plans et devis Veiller à ce que toute nouvelle construction ou modernisation soit accessible, conformément aux pratiques exemplaires et aux normes en matière d'accessibilité.	Assurer l'intégration et le respect des normes de conception sans obstacle du Code de construction du Québec, des normes de l'association canadienne de la normalisation (CSA) et du guide pratique en accompagnement universel de l'IRDPQ . Penser et concevoir les lieux et les équipements en fonction de l'ensemble des utilisateurs	Nombre de nouvelles constructions accessibles à tout point de vue	Génie	2022-2024	**Nouvelles constructions accessibles :** • Maison des jeunes Tracy • Chalet parc Simard • Complexe aquatique (3 nouvelles constructions en cours – Partiellement réalisé)

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
PARCS Certains parcs publics et aires de jeux ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle	Remettre en fonction les activités du comité Parcs	Intégrer le volet accessibilité universelle dans les travaux du comité Parcs afin d'accroitre l'accessibilité des parcs et espaces verts. Finaliser et faire adopter le plan directeur des parcs de la Ville de Sorel-Tracy, en identifiant les concepts d'aménagement et une analyse critique sur l'accessibilité de chacun des parcs. Acquérir annuellement du mobilier accessible universellement et destiné aux parcs. Conformer l'espacement entre les bollards (avec une largeur adéquate) dans tous les sentiers de circulation des parcs de la Ville afin de les rendre accessibles. Identifier sur le site de la Ville les parcs accessibles sans obstacle (dans la carte interactive).	Nombre de parcs accessibles à tout point de vue	Travaux publics Communications	N'existe plus et a été remplacé par comité pti En continu En 2023 En 2023	**Parcs avec tables accessibles :** • Carré Royal, • Parc DeGrandpré, • Parc Maisouna, • Parc Regard-sur-le-fleuve (Réalisé) **Espacement des bollards :** L'espacement entre les bollards du Parc Dorimène-Desjardins a été corrigé pour que ce soit accessible pour les gens en fauteuil roulant. (Réalisé) **Identification des parcs :** Le site identifie les parcs où les tables pour pique-niquer sont accessibles. (Réalisé)
STATIONNEMENTS Certains stationnements publics ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle *(voir à l'adoption possible d'un règlement)	Intégrer le volet accessibilité universelle dans le comité de circulation afin de mettre aux normes les stationnements et un nombre adéquat	À l'aide de l'inventaire des stationnements pour personnes handicapées fait en 2019, élaborer une procédure pour faire le suivi (bonifier l'inventaire)	Application des procédures à l'aide d'un rapport	Génie	Fin 2023	**Études des stationnements :** Inventaire et rapport complétés. Prêts pour présentation et bonification. L'inventaire

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
						sera publié sur notre site internet. (En cours)
		Élaborer une procédure pour l'entretien des stationnements à partir de l'inventaire élaboré par le SPDU		Travaux publics		**Entretien des stationnements :** En continu, vérification annuelle et entretien ponctuel prévu. (Réalisé)
	Cibler les lieux où le nombre de cases de stationnement est insuffisant	Ajouter des cases de stationnement aux endroits suivants : • Regard-sur-le-Fleuve • Centre-ville	Nombres de cases de stationnement ajoutées (déterminer le nombre)	Génie + comité de circulation	2024	**Cases de stationnement :** Il y aura un ajout au Parc Regard-sur-le-fleuve, près des bornes. Nous attendrons les demandes précises pour en ajouter. (2 endroits réalisées – En continu) Pour le centre-ville, le même nombre de places de stationnements pour handicapés sera maintenu dans l'inventaire au lieu d'être réduits, mais ils seront mieux placés (coin de la rue). (En cours)

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
	Cibler les stationnements où la dimension est inadéquate.	À l'aide de l'inventaire des stationnements pour personnes handicapées, rendre la dimension des cases de stationnement adéquates afin de permettre à un camion adapté avec rampe de se stationner.	Nombre de cases de stationnement modifiées (déterminer le nombre)	Génie	2023	**Modification des stationnements :** Ils sont maintenant visibles dans l'inventaire des stationnements. Pour l'instant, ils ne sont pas modifiés. (En continu)
	Cibler les endroits où l'affichage est déficient pour ce qui est des zones de descente de trottoir où il est interdit de stationner.	Améliorer l'affichage des poteaux indicateurs interdisant de stationner devant une zone de descente de trottoir. • Parc Regard-sur-le-Fleuve	Nombre d'affiches ajoutées (déterminer le nombre)	Génie + comité de circulation (Olivier Godin)	2022	**Affiches ajoutées :** Le comité de circulation n'a pas trouvé la zone concernée. Des vérifications seront faites pour trouver la zone par nos préposés pour s'assurer que les voitures ne s'y stationnent pas. (Non réalisé)
	Ajouter l'information dans la future page du site web dédiée à l'accessibilité universelle.	Publiciser l'information (appeler SQ si infraction 310-4141 ou *4141) Utiliser des outils ou des vidéos récents	Nombre de visiteurs de la page accessibilité universelle	Communications	2022	**Page web accessibilité universelle :** La page Accessibilité universelle a été créée. (152 consultations cette année – Réalisé)

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
TROTTOIRS Certains trottoirs publics ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle	Mettre à jour les procédures de déneigement des trottoirs et allées piétonnières de la Ville afin de permettre une plus grande accessibilité universelle.	**Améliorer le plan de déneigement** des trottoirs et allées piétonnières de la Ville : • Trottoir coin de rue Victoria et Phipps	Augmentation du pourcentage des trottoirs et allées piétonnières déneigés dans toute la Ville	Conseil Travaux publics + Comité des travaux publics	2022-2024 en continu	**Plan de déneigement :** Plus ou moins 3 km de trottoirs de plus sont déneigés. (3 km ajoutés – Réalisé) Note : Le déneigement est fait sur les coins de rues, mais pas sur la rue Phipps. L'axe ne peut pas être privilégié par les TP puisqu'il ne satisfait pas les critères du comité.
		Rendre le projet des rues Prince et Augusta accessibles universellement	Niveau d'accès au centre-ville	Génie	2024	**Réfection centre-ville accessible :** Un envoi a été fait aux intervenants pour vérification. Les travaux sont presque terminés. (En cours)
	Faire des correctifs sur les abaissements, hauteur et/ou largeur des trottoirs ciblés qui ne respectent pas les normes relatives à l'accessibilité universelle.	Trottoirs à rénover : • Parc Regard-sur-le-Fleuve (trottoirs trop étroits) **** à reporter au prochain plan d'action 2025-2027.*** • Pas d'accès au trottoir sur la rue Lalancette (au niveau du sentier) • Pas d'accès près de la zone de tennis du parc des bateaux blancs • Ancien IGA, la bande trottoir n'est pas accessible (parc des bateaux blancs • Bande de trottoirs pour accéder aux	Le nombre de trottoirs rénovés.	Génie et travaux publics	2024	**Trottoirs ciblés rénovés :** Toutes ces requêtes sont ouvertes au Génie et aux travaux publics. Trottoir rue Lalancette (Réalisé) Zone de tennis et Parc des bateaux blancs : Après vérification, il y a déjà un

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
		toilettes pas accessibles (parc des bateaux blancs) • Trottoir pas adapté sur les coins des rues du boulevard Fiset. ****Ce trottoir appartient au ministère des Transports, mais notre technicien le vérifie.***				accès. (Réalisé) Le Parc Regard-sur-le-fleuve sera refait d'ici une dizaine d'années pour corriger tous les emplacements. (0 trottoir rénové – Non réalisé. ***Pourrait être au reporté au prochain plan d'action***)
	Faire l'inventaire des trottoirs mal aménagés situés aux arrêts de transport en commun et abribus.	Aménager les trottoirs situés aux arrêts de transport en commun et abribus selon les normes de l'accessibilité universelle.	Nombre de trottoirs rénovés.	Génie	2022	**Trottoirs rénovés :** Aucun trottoir rénové. À notre connaissance, les abribus et les arrêts sont tous accessibles par l'abaissement du coin de rue. Si un trottoir n'était pas conforme, le SPDU veillera à le rénover. (Réalisé)
INTERSECTIONS Certaines intersections et passages pour piétons ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle	Faire l'inventaire des intersections et passages pour piétons mal aménagés en se fiant aux normes établis par l'Institut Nazareth Louis Braille (INLB)	Aménager adéquatement les intersections et passages pour piétons : • Pont Turcotte / rue Roi (les piétons doivent passer entre les autos lorsqu'ils sont arrêtés pour traverser) (l'intersection sera refaite 2026) **** à reporter au prochain plan d'action 2025-2027.***	Nombre d'intersection et passages pour piétons améliorés.	Génie	2022-2024	**Intersection :** Conception terminée. Ingénierie de détails en cours pour l'intersection du pont Turcotte/du Roi, en collaboration avec un consultant.

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
						(1 intersection améliorée – en cours) *Il est difficile pour la Ville de dresser un inventaire des passages piétonniers nécessaires. Le Génie attendra les requêtes des citoyens pour intervenir de façon ciblée. Ce sera plutôt « *en continu* » dans le prochain plan d'action.
		La mise à niveau des feux et passages pour piétons (incluant des dispositifs sonores et lumineux) sera faite lors des grands travaux d'aménagement aux intersections. **** à reporter au prochain plan d'action 2025-2027.*** Nouveaux dispositifs en 2023 : rue Marie-Victorin /Decelles et Marie-Victorin boul. Saint-Louis – ***repoussé au PTI***	Nombre de mises à niveau effectuées	Génie	En continu	**Mise à niveau des feux :** Repoussé au PTI, car les feux de circulation ne sont pas en fin de vie. Aucune mise à niveau n'a été faite pour l'instant. Ce projet sera gardé au prochain plan d'action. (0 mise à niveau – Non réalisé)
PISTES CYCLABLES Les pistes cyclables ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle	Assurer la sécurité sur les pistes cyclables.	Maintenir le programme de cadets à vélo aux endroits problématiques en période estivale.	Nombre de cadets à vélo	Conseil	2022	**Sécurité piste cyclable :** 4 cadets étaient présents cette année. Ils seront présents l'an prochain également. (4 cadets - Réalisé)

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
	Assurer la sécurité sur les pistes cyclables.	Vérifier l'emplacement des bornes fleuries sur les pistes cyclables afin de s'assurer que la situation soit sécuritaire.	Relocaliser les bornes fleuries	Travaux publics	2022	**Bornes fleuries :** Aucune borne fleurie n'a été relocalisée, mais aucune plainte n'a été enregistrée sur le sujet cette année. (Réalisé)
	Réaliser une campagne de sensibilisation concernant le respect du partage des pistes cyclables (civisme). Intégrer cette campagne en début de saison dans le cadre du Mois du vélo.	Réaliser un plan de communication concernant : • Le Code de la route selon les différents types de pistes cyclables et l'importance du partage de la route	Nombre de personnes atteintes par notre publication	Communications	2022	**Publication pistes cyclables :** Il n'y a pas eu de plan de communication pour les pistes cyclables. Il y a eu une campagne assez générale a été faite durant le mois du vélo (mai) pour augmenter la courtoisie des utilisateurs et pour améliorer le partage de la route. (2000 personnes ont vu cette publication – Partiellement réalisé)
COMMERCES Certains commerces ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle	Faciliter l'accès aux commerces	Mettre sur pied un programme permettant aux commerces de rendre les lieux plus accessibles.	Nombre de commerces plus accessibles	Direction générale Génie	2023	**Accès commerce :** Aucun programme n'a été budgété et mis en place par la Ville pour subventionner les commerçants afin de rendre leurs commerces accessibles.

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
						La subvention peut être demandée par le propriétaire ou le locataire de l'immeuble seulement, directement au Gouvernement du Québec : petits établissements accessibles - Société d'habitation du Québec (gouv.qc.ca). La Ville ne peut pas les obliger à se conformer. Un dépliant a été distribué par la Ville dans les commerces afin d'encourager la rénovation. Néanmoins, le SPDU a prévu l'abaissement de tous les trottoirs au niveau de la rue pour la future réfection des rues Augusta et Prince, qui seront en chantier durant l'été 2023 au centre-ville. Le SPDU abaisse également tous les coins de rue des trottoirs pour garantir l'accessibilité aux

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
						commerces. ***Pour le prochain plan d'action, la Ville ferait la promotion de la subvention, mais nous enlèverons ce qui concerne la bonification de la mesure du gouvernement.*** (Partiellement réalisé)
	Promouvoir l'outil d'information AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DANS LES COMMERCES, C'EST À VOTRE PORTÉE! sur les normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle.	Faire distribuer par les techniciens du SPDU le dépliant aux commerçants, aux propriétaires de logements, aux promoteurs privés, aux inspecteurs, aux architectes, etc. à l'occasion de leur demande de permis lors de leur visite au SPDU	Nombre de promoteurs à qui nous avons remis le dépliant	Communications	En continu	**Dépliant promoteur :** La promotion a été faite, mais non répertoriée. (Partiellement réalisé)

L'habitation : favoriser l'accès à des logements accessibles aux personnes handicapées

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
Manque de logements adaptés à prix modique sur le territoire de la municipalité.	Augmenter l'offre de logements adaptés à prix modique.	Règlement à adopter obligeant les promoteurs immobiliers à offrir un % en logement adapté. ***Repoussé au plan d'action 2025-2027***	Augmentation en pourcentage du nombre de logements adaptés	Urbanisme et conseil	2024	**Offre logement adapté :** Pour le prochain plan, le conseil sera responsable de cette mesure. Une commission se penchera sur l'habitation à la fin de l'année 2024. (Non réalisé)
	Réduire les coûts des travaux nécessaires pour rendre accessible un logement et l'adapter en fonction des besoins d'une personne handicapée.	Inciter les promoteurs à participer au Programme d'adaptation de domicile (PAD) de la Société d'habitation du Québec, qui finance une partie des travaux effectués.	Le nombre d'entrepreneurs qui participent au programme PAD	Urbanisme	En continu	**Programme PAD :** En continu. (Le nombre n'est pas connu)
	Promotion du dépliant lorsqu'une demande de permis par un promoteur est faite.	Diffuser, auprès des promoteurs immobiliers, l'outil d'information et de sensibilisation sur les normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle conçu à leur intention.	Nombre de dépliants remis annuellement	Urbanisme	En continu	**Dépliant promoteur :** La promotion a été faite, mais non répertoriée. (Nombre de promoteurs inconnus)

La sécurité : réduire l'isolement et accroître le sentiment de sécurité des personnes handicapées

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
Manque d'information relative aux programmes d'aide reliée à l'accessibilité universelle.	Faire la promotion du Programme d'aide individuelle pour les retraités (PAIR), programme de prévention et de sécurité à domicile s'adressant aussi aux personnes handicapées.	Promouvoir dans les réseaux sociaux, le site web et le bulletin municipal de la Ville un article informant les clientèles cibles de l'existence de ce programme et des modalités d'inscription.	Pourcentage de personnes inscrites au programme	Communications	En continu	**Programme PAIR :** La promotion est faite en continu et elle est diffusée sur nos réseaux sociaux et sur notre site web. Un formulaire simple à remplir a été mis sur pied (qui peut se remplir par téléphone ou par internet). (Une soixantaine de personnes sont inscrites au programme - Réalisé)
	Faire la promotion du programme Secours adapté qui consiste à tenir un registre informatisé de personnes nécessitant une aide particulière lors d'évacuation d'urgence.	Promouvoir dans les réseaux sociaux, le site web et les journaux, le programme Secours adapté permettant aux services d'urgences d'être informé de la présence d'une personne handicapée vulnérable.	Pourcentage de la population touchée par la publicité	Communications	En continu	**Programme Secours adapté :** La promotion a été faite. Nous partageons l'information. (C'est la MRC qui gère ce programme. Nous n'avons pas les informations sur la population touchée – Partiellement réalisé)

Manque de connaissance relative aux règles du code de sécurité de la route pour les utilisateurs de triporteurs ou de quadriporteurs	Ajouter l'information dans la page accessibilité universelle	Publiciser l'information (médias sociaux, site internet, journaux).	Pourcentage de la population touchée par la publicité	Communications	2023	**Page accessibilité universelle :** L'information sur la règlementation est sur notre site web (152 vues sur la page cette année - réalisé)

Le transport collectif et adapté : améliorer l'accessibilité aux modes et aux infrastructures de transport

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
Contourner les obstacles en matière de transport collectif pour favoriser davantage le déplacement de personnes handicapées sur le territoire et à l'extérieur du territoire.	Mettre à la disposition des personnes handicapées un système de transport adapté plus accessible.	Déménagement des bureaux administratifs et service à la clientèle au 1er étage du centre commercial de Sorel-Tracy Maintien du transport adapté en continu. Implantation d'un nouveau service sur le territoire de la MRC Pierre-de-Saurel, soit la ligne express entre Sorel-Tracy et Longueuil et l'ajout de trois autobus adaptés. Ajout d'un abribus adapté et chauffé.	Nombre de services améliorés	STC (Société de transport collectif)/ MRC (Maire-Conseil municipal)	2024	**Transport adapté :** Flotte de Minibus adaptée renouvelée avec climatisation. (Réalisé) **Ligne express :** En attente de la livrai-son. (Partiellement réalisé)

L'intégration et le maintien en emploi : faciliter l'intégration professionnelle et le maintien en emploi des personnes handicapées

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
Contourner les obstacles à l'emploi pour favoriser davantage l'intégration de personnes handicapées à la Ville de Sorel-Tracy.	Offrir un lieu de travail favorable à l'embauche des personnes handicapées	Mettre en place des conditions d'intégration optimales en adaptant le lieu de travail. Sensibiliser le personnel à cette réalité. Lors d'une opportunité d'embauche, se référer aux organismes compétents pour encadrer la personne dans un éventuel processus d'embauche. Prévoir une procédure permettant d'allonger, lorsque l'adaptation et les besoins le justifient, la période de probation d'un poste occupé par une personne handicapée. Offrir, sous la forme de parrainage, un encadrement favorable à la pleine intégration de la personne handicapée.	Pourcentage du nombre de personnes handicapées à l'emploi.	RH	En continu	**Emploi personnes ayant un handicap :** Nous rencontrons maintenant le taux préférentiel d'embauche de personnes ayant un handicap. (6 personnes travaillant à la Ville ont un handicap selon les déclarations des employés - Réalisé)

L’accès aux activités : favoriser l’accès et la participation aux diverses activités de loisirs aux personnes handicapées

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
La participation des personnes handicapées aux activités de loisir est limitée en raison de nombreux facteurs : lieu de pratique non adapté, programmation non adaptée, méconnaissance des programmes, etc.	Soutenir les organismes dans leur offre de services touchant l’accessibilité universelle.	Continuer de répondre aux demandes des groupes communautaires pour la réalisation de leurs activités, notamment en mettant à leur disposition les ressources disponibles de la Ville, telles que locaux, subventions, etc.	Nombre de demandes	Loisirs	En continu	**Demandes organismes :** Fait en continu selon la disponibilité des ressources et en respect de nos politiques de soutien aux organismes. (Environ 120 organismes soutenus - Réalisé)
	Collaborer avec l’Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) concernant la carte d’accompagnement loisirs.	Faire la promotion de la carte d’accompagnement loisirs auprès de nos partenaires dans les médias sociaux, le site web et dans les journaux.	Nombre de demandes faites à l’AQLPH	Loisirs	En continu	**Promotion carte accompagnement :** Le nombre de demandes n’est pas connu (Réalisé)
	Intégrer les enfants handicapés à l’aide du programme d’accompagnement en loisir dans le cadre du camp de jour Plaisirs d’été.	Poursuivre l’élaboration du Projet métaPRISME Grille d'évaluation des besoins et du niveau de soutien en accompagnement.	Le nombre d’évaluations réalisées.	Loisirs	En continu	**Intégrer enfants handicap :** Formation à prévoir pour tirer le maximum de l’outil. (64 demandes inscrites sur métaPRISME) (55 participants intégrés) (Les autres sont des demandes abandonnées ou ne répondant pas aux critères) (Réalisé)

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
		Développer des ententes avec des partenaires potentiels	Nombre de partenaires.	Loisirs	En continu	**Entente avec partenaires :** CISSS, Centre jeunesse, ADIRS, CRDI acceptent de collaborer. (4 partenaires impliqués - réalisé)
		Poursuivre l'embauche d'accompagnateur pour répondre aux besoins des enfants handicapées	Maintenir un seuil minimal du nombre d'accompagnateurs relatif aux besoins des enfants.	Loisirs	En continu	**Accompagnateurs :** La demande croissante doit être considérée dans la préparation budgétaire l'an prochain. (19 étaient budgétés. Embauche de 2 supplémentaires, donc 21 au total pour répondre à la demande plus forte - Réalisé)
		Poursuivre l'embauche des deux éducateurs spécialisés afin d'encadrer les accompagnateurs dans leurs fonctions.	Évaluation de la qualité de leurs interventions et de la satisfaction des parents	Loisirs	En continu	**Éducateurs spécialisés** : Il pourrait être bien d'avoir un 3e éducateur, volant et sur appel, pour couvrir les absences et/ou les périodes de pointe. (2 éducateurs spécialisés - un sur chaque site d'animation - Réalisé)

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
	Maintenir le service du vélo adapté en période estivale à l'Office du tourisme.	Faire la promotion du vélo adapté disponible en période estivale à l'Office du tourisme. S'assurer d'entretenir le vélo annuellement.	Nombre de personnes qui utilisent le vélo	Loisirs	En continu	**Vélo adapté** Le vélo biplace a été disponible sur réservation en 2022. (3 réservations - réalisé) Pour 2024, il sera important d'améliorer la promotion (absente en 2022) et de mettre le vélo de l'avant (c'était plus difficile avec le chantier de la Maison des gouverneurs cette année).
	Permettre aux personnes non voyantes et mal voyantes de faire un choix de façon autonome à la bibliothèque.	Bibliothèque « Survenant » : • Implanter un logiciel facilitant la recherche bibliothécaire pour les personnes aux prises avec un handicap visuel	Mise en service du logiciel	Loisirs	2024	**Logiciel recherche :** Le système JAWS pour la lecture en braille a été installé. (Réalisé)

L'administration municipale : développer des services de qualité pour faire de Sorel-Tracy une ville inclusive

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
Les obstacles rencontrés par les personnes handicapées, les mesures pour y remédier contenues dans le plan d'Action annuel à l'égard des personnes handicapées et la démarche de consultation qui en résulte sont peu connues par l'ensemble des services municipaux.	Faire en sorte que chaque service prenne en charge les dossiers qui les concernent relatifs au plan d'action municipal à l'égard des personnes handicapées et l'accessibilité universelle.	Maintenir un comité composé d'un **représentant** de chaque service concerné par l'accessibilité universelle.	Nombre de services représentés sur le comité	Direction générale	2022	**Services représentés :** Nous devrons ajouter la prochaine directrice ou le prochain directeur du Service de l'urbanisme. (6 services représentés - réalisé)
	S'assurer que les organismes pour personnes handicapées soient bien représentés sur le comité	Maintenir la présence de deux à trois représentants d'organismes sur le comité	Nombre de représentants des organismes pour personnes handicapées sur le comité	Direction générale	2022	**Organismes représentés :** Nous avons toujours 3 représentants externes sur le comité, dont 2 provenant d'organismes. (2 organismes représentés – réalisé)
	Présence du directeur général en fin d'année afin d'entériner les grandes lignes du plan d'action pour l'année suivante	Réaliser le bilan, adopter le plan d'action annuel (smart) et permettre un suivi stratégique.	Le nombre d'actions réalisées annuellement	Direction générale	2023	**Plan d'action :** (Bilan, mise à jour annuelle et suivi stratégique - réalisé)
Achats par la division des approvisionnements respectant l'accessibilité universelle	Sensibiliser l'administration publique aux obligations de l'article 61.3 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées dans le processus d'approvisionnement lors d'achat ou de la location de biens et de services :	Mettre sur pied un plan de communication visant à rappeler aux employés municipaux les obligations de l'article 61.3 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées lors de leur processus d'achat.	La part en pourcentage au budget des achats ou de la location de biens ou services qui respecte l'accessibilité universelle.	Approvisionnements	En continu	**Achat pour accessibilité universelle :** Appliqué lorsque c'est possible, mais ces données sont introuvables. (Partiellement réalisé) ***prévoir une façon de***

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
	« Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées. »					***comptabiliser ces données pour le plan d'action 2025-2027.*** **Achat pour accessibilité universelle :** Appliqué lorsque c'est possible, mais ces données sont introuvables. (Partiellement réalisé) ****prévoir une façon de comptabiliser ces données pour le plan d'action 2025-2027***
Absence d'une clause d'impact sur les personnes handicapées lors de l'élaboration de projets de loi ou de règlements. (Art. 61.2 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées)	Éviter que les mesures contenues dans un projet de loi ou un règlement n'occasionnent quelque obstacle que ce soit pour les personnes handicapées.	Lors de l'élaboration de projets de loi ou de règlements, évaluer s'il y a un impact potentiel sur les personnes handicapées S'il y a un impact potentiel sur les personnes handicapées, valider auprès du ministre responsable de la *Loi*. Cette consultation doit avoir lieu au moment de l'élaboration de la mesure.	Nombre de projets de loi ou de règlements pour lesquels une clause d'impact a été identifiée	Greffe	En continu	**Clause d'impact :** Sauf exception, tous les documents ont une clause, mais les données sont introuvables. (Partiellement réalisé) ****prévoir une façon de comptabiliser ces données pour le plan d'action 2025-2027***
Donner une voix aux personnes handicapées pour être une communauté inclusive.	Permettre aux personnes handicapées de se faire entendre	Utiliser l'outil de consultation publique afin de sonder la population sur les obstacles qu'ils rencontrent dans les infrastructures municipales.	Nombre de consultations sur le site internet réalisées	Communications et Comité d'accessibilité universelle	2024	**Outil de consultation :** Aucun sondage n'a été réalisé. Nous tenterons de les faire lorsque le moment sera bien choisi et pertinent selon le

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BILAN 2023
						Service des communications. (Non réalisé)
	Mieux informer les personnes handicapées	Mettre à jour le site internet en ajoutant une page dédiée à l'accessibilité universelle : • Information concernant la vignette d'accompagnement en loisirs et dans quel cadre sont acceptés les accompagnateurs • Campagne de sensibilisation pour les utilisateurs de quadriporteurs (Exemple vidéo Victoriaville) • Encourager les personnes qui rencontrent des obstacles à adresser leurs commentaires à l'adresse courriel info@ville.sorel-tracy.qc.ca • Identifier la personne à la Ville vers qui seront dirigés les courriels en lien avec l'accessibilité universelle. • Campagne de sensibilisation pour rappeler la priorité aux piétons aux différentes intersections. • Campagne de sensibilisation concernant le partage des voies cyclables	Nombre de personnes qui consultent l'onglet	Communications	2022	**Onglet accessibilité universelle :** Page web et onglet. (152 personnes ont consulté l'onglet dans la dernière année - Réalisé) **Onglet accessibilité universelle :** Page web et onglet. (152 personnes ont consulté l'onglet dans la dernière année - Réalisé)